INFORMATION SUR LE VACCINATION

Le vaccin contre l'influenza aviaire (H5N1)

Qu'est-ce que l'influenza aviaire (H5N1)?

- L'influenza aviaire (H5N1), aussi appelée grippe aviaire, est un type de virus de la grippe A qui se propage le plus souvent chez les oiseaux et peut les rendre très malades. Elle peut également se propager à d'autres animaux et, bien que cela soit rare, infecter les humains.
- Les personnes peuvent contracter l'influenza aviaire en touchant des animaux malades (vivants ou morts), leurs liquides corporels, leurs fientes (crottes) ou des objets contaminés par le virus.
- Il n'existe pratiquement aucune preuve de transmission de personne à personne de la grippe aviaire.
- Chez les humains, l'influenza aviaire peut provoquer des symptômes bénins comme une toux, des yeux rouges et de la fièvre. Dans certains cas, elle peut entraîner de graves problèmes respiratoires, des troubles neurologiques ou même la mort.

Qu'est-ce que le vaccin contre la H5N1?

- Le vaccin contre la H5N1 protège contre la grippe aviaire. Il contient des virus inactivés, comme les vaccins contre la grippe saisonnière habituels. Les virus inactivés ne sont pas actifs, ils ne peuvent pas vous rendre malade et ils aideront votre organisme à combattre la grippe aviaire en cas d'exposition future.
- Ce vaccin contient une substance appelée adjuvant qui est ajoutée pour renforcer la réponse immunitaire de l'organisme, afin que votre protection soit plus forte et plus durable avec une plus petite quantité de virus dans le vaccin.
- Le vaccin est administré par injection.
- Deux doses sont nécessaires pour une protection complète.

Qui devrait recevoir le vaccin contre la H5N1?

Le vaccin contre la H5N1 devrait être proposé aux personnes suivantes :

- Personnes travaillant en laboratoire avec le virus H5N1 vivant.
- Les personnes régulièrement exposées à des oiseaux ou des mammifères malades ou morts suspectés d'être infectés par le virus H5N1 ou dont l'infection est confirmée, ou les personnes exposées à l'environnement de ces oiseaux ou mammifères (p. ex. le personnel chargé de la conservation, les personnes qui font de la recherche dans le domaine de la faune, les responsables de la réhabilitation des animaux sauvages, les vétérinaires et les technicien·ne·s en médecine vétérinaire qui interviennent régulièrement dans des cas confirmés ou suspectés d'infection par le virus H5N1).
- Personnes régulièrement impliquées dans les opérations de réforme de la volaille (p. ex. nettoyage, désinfection) dans le contexte de cas suspects ou confirmés de H5N1.

Qui NE DEVRAIT PAS recevoir le vaccin contre la H5N1?

- Les personnes ayant déjà présenté une réaction allergique grave à une dose précédente ou à l'une des composantes du vaccin contre le virus H5N1.
- Les personnes malades ou qui font de la fièvre (température de 38,5°C/101,3°F ou plus).

Veuillez lire l'information au verso.

SOINS APRÈS
LA VACCINATION

Le vaccin contre l'influenza aviaire (H5N1)

Il est recommandé de demeurer sur place au moins 15 minutes après l'administration d'un vaccin pour permettre de surveiller une réaction possible au vaccin. Comme pour tous les vaccins, il existe une faible possibilité qu'une réaction plus grave se produise.

Quels sont les effets secondaires possibles du vaccin contre la H5N1?

- Comme pour tout autre vaccin, les effets secondaires les plus courants sont de la douleur, de la rougeur et de l'enflure au site d'injection.
- Les effets secondaires moins courants comprennent les nausées, les vomissements, la diarrhée, la fièvre, la perte d'appétit, des symptômes grippaux ou la sensation générale de ne pas se sentir bien.

Il est possible de faire de la fièvre après la vaccination. Veuillez donc vous assurer d'avoir de l'acétaminophène ou de l'ibuprofène à la maison. Suivez les instructions figurant sur l'emballage. Consultez votre prestataire de soins de santé avant d'utiliser l'un ou l'autre de ces médicaments, car ils ne sont pas recommandés pour les personnes ayant certains problèmes de santé.

Appelez votre prestataire de soins de santé dans les situations suivantes :

- Fièvre qui dure plus de 24 heures
- Fièvre de 38,5 °C (101,3 °F) ou plus
- Fièvre qui ne baisse pas après avoir pris de l'acétaminophène ou de l'ibuprofène
- Apparition d'autres troubles ou symptômes

Questions?

Si vous avez des questions sur l'influenza aviaire et le vaccin contre la H5N1, veuillez communiquer avec le bureau local de la Santé publique (voir la liste des bureaux à *www.nshealth.ca/public-health* — en anglais seulement) ou avec votre fournisseur de soins de santé.

Pour plus d'information sur l'immunisation, veuillez consulter les sites Web suivants:

Santé Nouvelle-Écosse Santé publique
www.nshealth.ca/immunizations *(en anglais seulement)*

Immunisation Canada
immunize.ca/fr

Agence de la santé publique du Canada
www.canada.ca/fr/sante-publique

811
811.novascotia.ca/?lang=fr

www.nshealth.ca/immunizations
(En anglais seulement)

13209/FEB26

santé nouvelle-écosse